



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

durée du travail

Question écrite n° 120823

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'évaluation des réformes successives menées sous la présente législature en matière de réglementation sur le temps de travail. En effet, de nombreux textes législatifs ont été adoptés par la majorité, dans un esprit dogmatique assumé, afin de restreindre le champ d'application des lois instaurant les 35 heures. Aujourd'hui, l'effet prétendument positif de ces réformes sur l'emploi et le temps de travail des salariés n'a toujours pas été démontré. Il lui demande donc de lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120823

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2816